

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 24 avril 2018

Délibération n° 2018 – 24/04/2018 – 11

*Demande de financement déposée auprès du Conseil régional
de Bourgogne Franche-Comté pour le projet
« Coordination du comité chargé de créer la norme ISO 50504,
Management de l'intelligence stratégique »*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la recherche rendu en sa séance du 28 mars 2018

Après en avoir délibéré

Approuve avec 27 voix pour (unanimité) :

la demande de subvention déposée auprès du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté pour le projet « Coordination du comité chargé de créer la norme ISO 50504, Management de l'intelligence stratégique ».

Dijon, le 25 avril 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Demande de subvention régionale

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demande de subvention régionale - Commission de la Recherche du 28 mars 2018

| Nom porteur(s) | Titre | Coût total | Subvention Région | Autofinancement | TVA |
|-----------------------|---|-------------------|--------------------------|------------------------|------------|
| Pierre DEPLANCHE | Coordination du comité chargé de créer la norme ISO 50504, Management de l'intelligence stratégique | 23 200,0 € | 11 600,0 € | 11 600,0 € | TTC |